

gente depuis plusieurs années; & ils croyoient jusques-là, pouvoir s'abstenir de condamner ce mauvais Livre, contre lequel cependant ils prenoient soin de précautionner leur troupeau.

Il ne faut pas dissimuler aussi, que les apparences de piété & de Religion, ainsi que le motif specieux de faciliter la meditation des veritez saintes, étoient bien capables de diminuer l'attention sur le venin qui étoit caché. Après tout, ce n'est pas le seul ouvrage, qui par de semblables raisons, ou par d'autres, ait été souffert, non seulement plusieurs années, mais pendant des siècles entiers, avant que d'avoir été solennellement condamné.

Mais Dieu, qui ne cesse de veiller sur son Eglise, a ses tems marquez pour mettre à découvert le mensonge & en lever l'iniquité, après avoir permis pour un tems par des raisons, que lui seul connoit, qu'elle demeurât cachée, & il a été donné à Pierre & à ses Successeurs, de fortifier ses Freres dans des occasions importantes.

C'est ce qu'a produit la Constitution de nôtre Saint Pere le Pape, par la condamnation de cent-une propositions, & du Livre dont elles ont été extraites. Ce grand nombre de propositions prises de tant d'endroits differens de cet ouvrage, depuis son commencement jusqu'à sa fin, nous a donné lieu d'en mieux connoître le venin & tous les erreurs.

Le tems considerable que nous y avons employé, & celui de six séances occupées toutes entieres par le rapport qui nous en a été fait, ne doit pas laisser douter que les matieres n'y ayent été approfondies, autant qu'elles le meritoient.

Nous